

**ACCORD SALARIAL DANS LA BRANCHE DU CREDIT MUTUEL
2013**

Entre, d'une part,

La Délégation Employeur de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel représentée par Jean-Marie FREREJACQUES, Marie-Antoinette TANGUY et Denis VANDERSCHULDEN.

Et, d'autre part,

La CFDT, représentée par Yves Le GOUFFE, Délégué Syndical National,
La CFTC, représentée par Pascal MAX, Délégué Syndical National,
La FOSAB/UNSA, représentée par Francis DESIRANT, Délégué syndical National
Le SNB, représenté par Yves GUERIF, Délégué Syndical National,
La CGT, représentée par Jean-Jacques SURZUR, Délégué Syndical National,
FO, représentée par Michel MOUSSAY, Délégué Syndical National,

A l'issue de la réunion de la commission paritaire confédérale du 18 juin 2013, il a été convenu ce qui suit :

1. A compter du 1^{er} juillet 2013, le salaire minimum à l'embauche défini à l'article 2 de l'accord du 4 avril 2000 passe de 18 400 Euros à 18 700 Euros.
2. A compter du 1^{er} juillet 2013, les salaires minima des dix emplois repères définis par l'avenant n° 1 du 28 juin 2011 portant modification de l'article 3 de l'accord cadre sur les principes de classification et les minima dans la branche du 4 avril 2000 sont revalorisés à hauteur de :

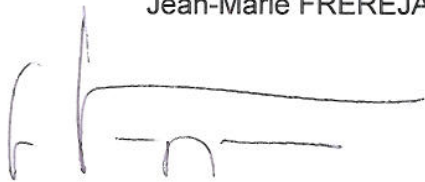
<i>Emplois repères</i>	<i>Valeur des minima Au 1^{er} juillet 2013</i>
Chargé d'accueil Guichetier	19 300 Euros
Chargé de clientèle Particuliers	22 000 Euros
Chargé de clientèle Professionnels	24 500 Euros
Responsable de Point de Vente	25 300 Euros
Chargé de clientèle Entreprise	28 000 Euros
Animateur commercial	24 300 Euros
Conseiller en gestion de patrimoine	25 200 Euros
Directeur de caisse ou d'un secteur de caisses	31 700 Euros
Inspecteur-Auditeur	26 700 Euros
Technicien des opérations bancaires	19 800 Euros

Handwritten signatures and initials:
YL, DF, JNF, YG, MA

Fait à Paris, le 18 juin 2013
En 12 exemplaires.

**Pour la Confédération Nationale du Crédit Mutuel
La Délégation Employeur**

Jean-Marie FREREJACQUES



Marie-Antoinette TANGUY



Denis VANDERSCHULDEN



Pour la CFTD

Yves LEBOUFFE



Pour la CFTC

PASCAL DAX



Pour la FOSAB/UNSA

François DESIGLIANT



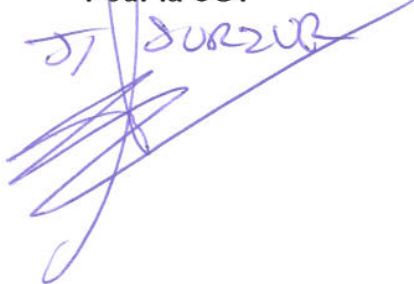
Pour le SNB

Yves Guérin



Pour la CGT

JJ DURZUR



Pour FO